Martinique la 1ère
Ni la •1 des injustices… certainement pas la dernière ?

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Martinique : pendant que la station prend l'eau, certains voguent vers les sommets
Vous avez raté un épisode ? Pas d'inquiétude, il n'a pas duré longtemps.

L'ex-secrétaire du CSE de Martinique •1, qui était également président de la commission Outre-mer du CSE Central, vient d'être nommé Directeur des contenus de l'information à La Réunion •1.
Une nomination express, éclair, fulgurante… Un record de rapidité RH non homologué, mais visiblement assumé. De JRI à DCI sans étape…
Parce que, c'est bien connu : plus c'est gros, mieux ça passe !

Et il faut reconnaître que le tempo a été parfaitement respecté… juste après les élections professionnelles. Comme par hasard…
Et comme un clin d'œil au sort, ce nouveau DCI a participé à la négociation de la grande réforme de l'info…
Mais de l'autre côté de la table. Oui, du côté syndical. Autant dire qu'il connaît parfaitement les contours du problème… Ce qui ne l'a manifestement pas empêché de passer du plaidoyer à la promotion, sans escale.

Tout cela, bien sûr, se fait sur le dos des salariés : ceux qui tiennent la baraque, ceux à qui on promet que "ça ira mieux demain", pendant qu'on peaufine des parcours individuels éclairés par des projecteurs bien orientés.

JUIN 2025

La CFDT s'interroge :

Sommes-nous face à un nouveau concept de ressources humaines ?
Ou bien la Martinique est-elle désormais officiellement un centre de recyclage managérial ?
En tout cas, une chose est sûre : la station va mal. Très mal. Mais cela ne semble pas gêner ceux qui prennent leur envol.
Pendant ce temps-là, pour les salariés lambda, sur le terrain : statu quo.
Pas de reconnaissance. Pas de promotion. Pas même un merci.
Mais rassurez-vous, la machine à promotions fonctionne à plein régime… pour certains seulement.

SUIVEZ-NOUS SUR

Bluesky
Threads
Instagram
Facebook

CFDT-FTV.FR

La CFDT tient à rappeler qu'elle n'est pas opposée aux montées en compétence, bien au contraire, à condition qu'elles soient crédibles, transparentes, et fondées sur le mérite.
Et si un représentant du personnel ne doit pas être pénalisé pour son engagement, il ne saurait pour autant être favorisé par simple opportunisme.
En plus d'être injuste, cela démotive profondément celles et ceux qui croient en un dialogue social sincère.

La CFDT exige :

* Une transparence totale sur les critères de nomination,
* La fin du clientélisme et des parachutages entre amis,
* Le respect du mérite, de l'expérience et des parcours construits localement.

Et puisqu'on parle de surprise… Une nouvelle nomination serait dans les tuyaux.
Encore un petit miracle de gestion ?

Attendons. Le spectacle continue peut-être… T•

Vous souhaitez nous poser des questions ?
Contactez-nous au :

01 56 22 88 21
cfdtgroupe@francetv.fr